

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Le 10 Juillet 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARE-MEDOC, légalement convoqué le 04 Juillet 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU Adjoints, MUSETTI, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, BOYER, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M.	CHAPELLAN	Adjoint	qui a donné procuration à	M. ROBERT	Adjoint
M.	FLEURT	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL	Conseiller M ^{al}
Mme	GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD	Maire
Mme	BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ	Adjointe
M.	ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER	Conseillère M ^{ale}
M.	VEILLON	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET	Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

499 - OBJET : Adoption du compte de gestion 2025 – EAU

Après examen du compte de gestion 2025 du budget annexe de l'Eau, établi par M. le Receveur pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2025, et vérification de sa concordance avec le compte administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE À L'UNANIMITÉ

☞ Le compte de gestion 2025 du budget annexe de l'Eau établi par M. le Receveur, pour la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2025.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20250710-499-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 11/07/2025